Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 74 (1979)
Heft: 2-fr

Vereinsnachrichten: Communications

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Axés sur les besoins d'aujourd'hui

Oui aux nouveaux statuts

Ba. La ligue suisse du patrimoine (LSP) entend répondre mieux encore aux exigences de l'homme d'aujourd'hui à l'égard de son cadre de vie. C'est dans cette perspective que l'assemblée des délégués du 21 avril à Bâle a ratifié de nouveaux statuts. D'autre part, les représentants des 22 sections cantonales ont voté une résolution critiquant la «conception globale des transports» de la Confédération.

Auparavant, les délégués, siégeant au nombre de plus d'une centaine dans la salle rénovée du Grand Conseil, sous la présidence de *Mme R.-C. Schüle,* avaient traité les affaires statutaires ordinaires, approuvé le rapport et les comptes 1978, maintenu la cotisation centrale à 10 francs par membre, et chargé la fiduciaire Fides, à Zurich, du contrôle des rentrées et dépenses courantes.

Pourquoi une réforme?

Dans sa plaidoirie introductive, la présidente rappela l'origine du *projet de statuts* présenté. Sans vouloir du tout rejeter les idées fondamentales de la génération des fondateurs de la ligue, il s'agit aujourd'hui de mieux les transposer dans le langage de notre temps. Parallèlement, le travail à l'échelon supérieur comme au niveau des sections doit être plus vigoureusement axé sur les besoins de l'homme d'aujourd'hui et d'une société en rapide mutation. C'est là la seule chance pour la LSP de voir son action prise au sérieux par l'opinion publique.

Mais, en plus de cette prise de conscience et de cette adaptation sur le plan de la *doctrine,* les nouveaux statuts ont aussi un *but pratique:* ils sont conçus comme un instrument de direction, définissant les tâches et les compétences en tous domaines, et créant la base d'une judicieuse répartition des activités entre les sections et l'organisation faîtière.

Dans «l'esprit de Genève»

Par leur forme et leur contenu, les nouveaux statuts se rattachent aux «thèses de Genève», élaborées en septembre 1978 lors d'un colloque réunissant des représentants de sections de toutes les parties du pays, afin de cerner les principaux traits de l'activité de la LSP pour le présent et l'avenir. Ces thèses trouvent dans les statuts leur première application concrète. Ils peuvent être considérés comme une base juridique solide et bien équilibrée, et contribueront à mieux coordonner le travail de protection des sites dans tout le pays et surtout à le rendre efficace. Pour atteindre cet ambitieux objectif, en passant peu à peu du plan juridique à celui des actes concrets, une commission de la LSP élabore présentement un *programme d'activité à longue échéance,* qui doit déjà porter de premiers fruits en 1980, année du 75e anniversaire de la ligue.

Oui unanime

Après que les statuts eurent été mis en délibération sous la houlette de *M. Bruno Kläusli (Zurich),* président de la commission, et acceptés à l'unanimité avec quelques petites retouches, *M. Robert Steiner (Winterthour),* chef du Bureau technique LSP, traita de la conception globale des transports récemment publiée par une commission fédérale. Il présenta d'abord le contenu de ce volumineux document, puis le soumit à la critique du point de vue de la protection des sites (nous reviendrons plus en détail, dans le prochain numéro de la revue, sur la conception des transports). Son exposé donna lieu à un débat, puis au vote de la résolution suivante:

Encore davantage d'autoroutes?

lsp. L'assemblée des délégués de la *Ligue suisse du patrimoine national (LSP)* salue les efforts déployés en vue d'une conception globale des transports, mais n'est pas satisfaite du résultat. Les travaux menés jusqu'à présent sont, en dépit des problèmes actuels et futurs de l'énergie et de l'environnement, unilatéralement fondés sur l'idée d'une croissance perpétuelle du trafic privé. La LSP estime au contraire que la politique officielle des transports doit tendre désormais, en premier lieu, à une *modération du trafic,* et à une limitation des dangers et des dégâts causés par l'augmentation croissante du trafic privé. Le maintien et le développement de la qualité de la vie sont plus importants qu'une nouvelle extension de la circulation, et la conception présentée n'est pas conforme à ce principe.

La LSP repousse donc la *variante finale n° 2* que recommande au Conseil fédéral la commission pour une conception globale des transports, car elle vise une extension du réseau routier s'ajoutant même à la construction de tronçons contestés (Simmental-Rawyl, rive sud du lac de Neuchâtel, Knonaueramt). La LSP redoute que, par cette voie, on

ne stimule encore davantage le trafic individuel et le tourisme de fin de semaine, déjà énormes, ainsi que les atteintes à l'environnement par le bruit et les gaz. La LSP n'approuve d'ailleurs pas non plus la *variante n° 1*, fondée sur un mandat et des directives gouvernementaux de 1972, aujourd'hui dépassés.

La LSP estime particulièrement déplorable le fait que le trafic urbain et régional soit absent de la «conception globale». Car ce sont précisément le trafic individuel croissant entre domicile et lieu de travail, et le trafic de transit en constante augmentation au centre même de nos agglomérations, qui ont causé ces dernières années le lotissement du Plateau suisse et rendu nos villes souvent inhabitables. Si les problèmes ainsi posés doivent être maîtrisés, il est indispensable de les résoudre dans le cadre d'une conception globale.

Enfin, la Ligue suisse du patrimoine national demande instamment que d'ici à l'ouverture du tunnel routier du St-Gothard le trafic lourd soit taxé en fonction des frais sociaux et d'infrastructure; et que le fonds suggéré par la commission pour la conception globale, dans l'idée de développer et financer les transports publics, soit constitué le plus tôt possible. Si ce projet devait échouer, l'affectation du produit des droits de douane sur les carburants devrait en tout cas être étendue au trafic ferroviaire. L'assemblée des délégués de la LSP a en outre pris position en faveur d'un droit de participation à l'étude des problèmes de planification, pour la population qui subit les nuisances du trafic.

La LSP développe son activité

Un Bureau technique romand

lsp. Pour pouvoir mieux épauler, «sur le terrain», ses sections romandes, le comité central de la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) a décidé la création d'un Bureau technique pour la Suisse occidentale.

M. *Eric Kempf*, architecte ETH/SIA, de Lausanne, préside un collège de spécialistes des sections de Fribourg, Genève, Neuchâtel, de la Gruyère, du Jura, du Valais romand et du canton de Vaud. Cet organe fait partie intégrante du Bureau technique LSP, assure le contact avec la ligue, et entretient des relations avec les sections romandes, leurs membres et le public.

Comme le Bureau technique LSP en Suisse allemande, celui de la Suisse romande agit selon les directives du comité central, en s'occupant spécialement des *problèmes régionaux*. Les tâches locales doivent en principe être assumées directement par les représentants de section intéressés qui font partie du Bureau technique. Ce dernier conseille les propriétaires, les responsables de la construction et de l'infrastructure, en matière d'aménagement et d'esthétique, dans le sens de la protection du patrimoine et des sites; il aide les sections à obtenir des mesures de protection; il procède à des expertises, prend position quand c'est nécessaire, et accomplit sa tâche d'information en étroite collaboration avec les sections intéressées. Dans les cas particulièrement ardus, il a le soutien de la *commission interdisciplinaire de spécialistes de la LSP*.

Remerciements

L'Ecu d'or 1978

lsp. Le résultat de la vente de l'*Ecu d'or* 1978 est un peu moins favorable que celui des deux années précédentes. Par rapport à 1977, les 824257 *écus vendus* représentent un recul de 3,7%. Légères diminutions dans les cantons d'Appenzell R.-E., Argovie, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Schwytz, Tessin, Thurgovie, Valais, Vaud, Zoug et Zurich; les autres cantons ont au contraire enregistré une progression. Avec des *dépenses* de 524489 fr. 60 (1977: 559457 fr. 20) pour la fabrication des écus, l'information, la vente et l'administration, et un rendement brut de 1657924 fr. 80 (1718786 fr. 40) de l'Ecu d'or et de 112189 fr. 35 (105149 fr. 48) du *Don de l'économie* organisé parallèlement, ainsi que 3126 fr. 60 (7011 fr. 60) provenant de diverses petites recettes, on obtient pour 1978 un *bénéfice net* de 1248751 fr. 15 (1271490 fr. 28).

Ce bénéfice, additionné d'un prélèvement sur les réserves, a été réparti comme il suit: 550000 fr. sont allés à chacune des deux ligues (LSP et LSPN). La LSP a consacré sa part à des subsides de restauration, et autres interventions analogues, dans tout le pays, ainsi qu'à son service de consultation; la LSPN, principalement à l'entretien du Parc national. 105000 fr. ont été engagés pour l'entretien du marais de Kaltbrunn SG, 100000 fr. ont été alloués à la Fondation pour le lac de Lauerz SZ, et trois sommes de 40000 fr. chacune sont allées à Pro Saillon VS, à Pro St-Gothard TI et à la Commune de Guarda GR pour des mesures de protection des sites. Enfin, un montant de 37500 fr. a pu être réparti à diverses petites entreprises de protection de la nature et du patrimoine architectural.